LEK'TRAIT d'UNION

Les échos du village

mairie de LECQUES

NUMÉRO SPÉCIAL

N°3, avril/mai/juin 2021



Le Mot du Maire

Un an déjà que cette crise a bousculé nos habitudes, nos modes de vie. Aujourd'hui nous devons espérer le retour proche à une vie plus normale, et rien (ou presque) empêchera la sérénité et le côté paisible de notre village.

Le renouveau du printemps mettra bientôt quelques couleurs dans nos jardins, pour notre plus grande joie, dans ce coin de Sud un peu préservé il est vrai, et riche d'un environnement que beaucoup nous envient.

Néanmoins, l'équipe municipale et moi-même, travaillons avec une énergie décomplexée, à ce tout qui peut améliorer le quotidien et l'avenir de nos familles et de leurs enfants, même si pour l'instant les effets n'en sont pas encore visibles.

Les dossiers en cours sont « épluchés », étudiés, et ne souffrent aucune faille, il en va de notre engagement envers vous.

Alors dans ce contexte un peu particulier, sans musée, ni sortie culturelle en tout genre, ce nouveau numéro, SPECIAL LEK'TRAIT d'UNION, vous réserve une surprise de taille, une « Petite Histoire de Lecques », que vous découvrirez, au fil des épisodes !

A lire sans modération, sur la terrasse par exemple….ou dans un bon fauteuil !

Bonne lecture. A très bientôt

Bernadette POHER

Sommaire

La CODID19, vivre avec ?	2	Radio LEK FM	10
COVID, toujours...	2	Envie d'un bol d'air pur	10
Drôle de temps !	3	Que deviennent nos gestes malheureux ?	11
Rendez-vous avec Lecques et son histoire	4	Amuson-nous un peu !	11
Seigneur "Vidourle"	8	Carnet	11
Les Moulins, les crues et inondations	9	Remerciements	11

LA COVID 19
Vivre avec ?

Un triste anniversaire, un an déjà que ce personnage digne de CRUELLA saborde nos plaisirs, nous empêche de retrouver nos familles (sauf pour ceux qui s'accordent les « liaisons dangereuses » et nous fait vivre une guerre sans bombe, silencieuse, sans ticket de rationnement mais tout aussi difficile pour le moral des troupes….petits ou grands.

Un an déjà !

Et il est oh ! combien facile de tomber dans cette frénésie de critiques en tout genre…mais là n'est pas mon propos qui se veut plutôt neutre.

Car oui il y a un an, nous entrions dans la phase dure d'un confinement encore jamais vécu !

Depuis, la Science a pu, a su exploiter toutes les ressources, connaissances et recherches à sa disposition, pour trouver de quoi enrayer, endiguer, réduire les méfaits d'un tel virus meurtrier. Et si elle n'y est pas totalement parvenue, sa réactivité a permis une utilisation pointue des progrès techniques et technologiques, mais aussi une activation de tous les processus de soins possibles sans pour autant, il est vrai, éradiquer le virus et ses variants !



L'incertitude, les lendemains qui déçoivent dans un contexte un peu morose, sont source d'amertume et de tristesse, parfois même de colère.

Y aurait-il une baguette magique ? ou mieux une horrible potion de sorcière capable de faire mieux ?

Un peu de réalisme ! même si parfois dans nos familles ou nos proches, le tribut est lourd à porter.

Le printemps est là, lui qui chaque année revient, met des couleurs dans nos jardins, et fait chanter nos oiseaux plein d'entrain à construire les nouveaux nids. Les abeilles travaillent d'arrache- pied pour nous offrir un bel environnement d'avenir que nous devons protéger.

Respectons cette nature et restons « philosophe », solidaires et tous unis dans cette épreuve dont nous ne sommes pas encore débarrassés !

Photo : Les masques pour la pandémie de grippe espagnole en 1918-1919

COVID toujours….

Une petite fierté pour la commune, celle d'avoir trouvé une belle occupation de notre minibus, mis à disposition de nos aînés pour une campagne de vaccination accessible.

Les gestes barrières et la distanciation ne permettaient pas de disposer des 8 places disponibles, alors l'option choisie fut de prendre des groupes de 5 personnes pour le transport jusqu'au CHU de Nîmes.

Encore fallait-il trouver 13 créneaux horaires afin d'emmener nos patients !



Aussitôt dit, aussitôt fait, Violette, notre secrétaire a pris les rendez-vous le 25 janvier sur le numéro du centre et nous en avons informé chaque bénéficiaire.

C'est ainsi que le premier groupe a été vacciné le 10 février pour la première injection et est retourné le 10 mars au CHU de Carémeau pour la deuxième.

Puis le deuxième groupe a été vacciné le 12 février et le 11 mars

Pour le dernier groupe, ils étaient trois, première injection le 23 février et la deuxième le 23 mars.

Voilà qui est fait ! et rassurant pour tous ceux qui ont participé volontairement, ravis et soulagés par ailleurs.

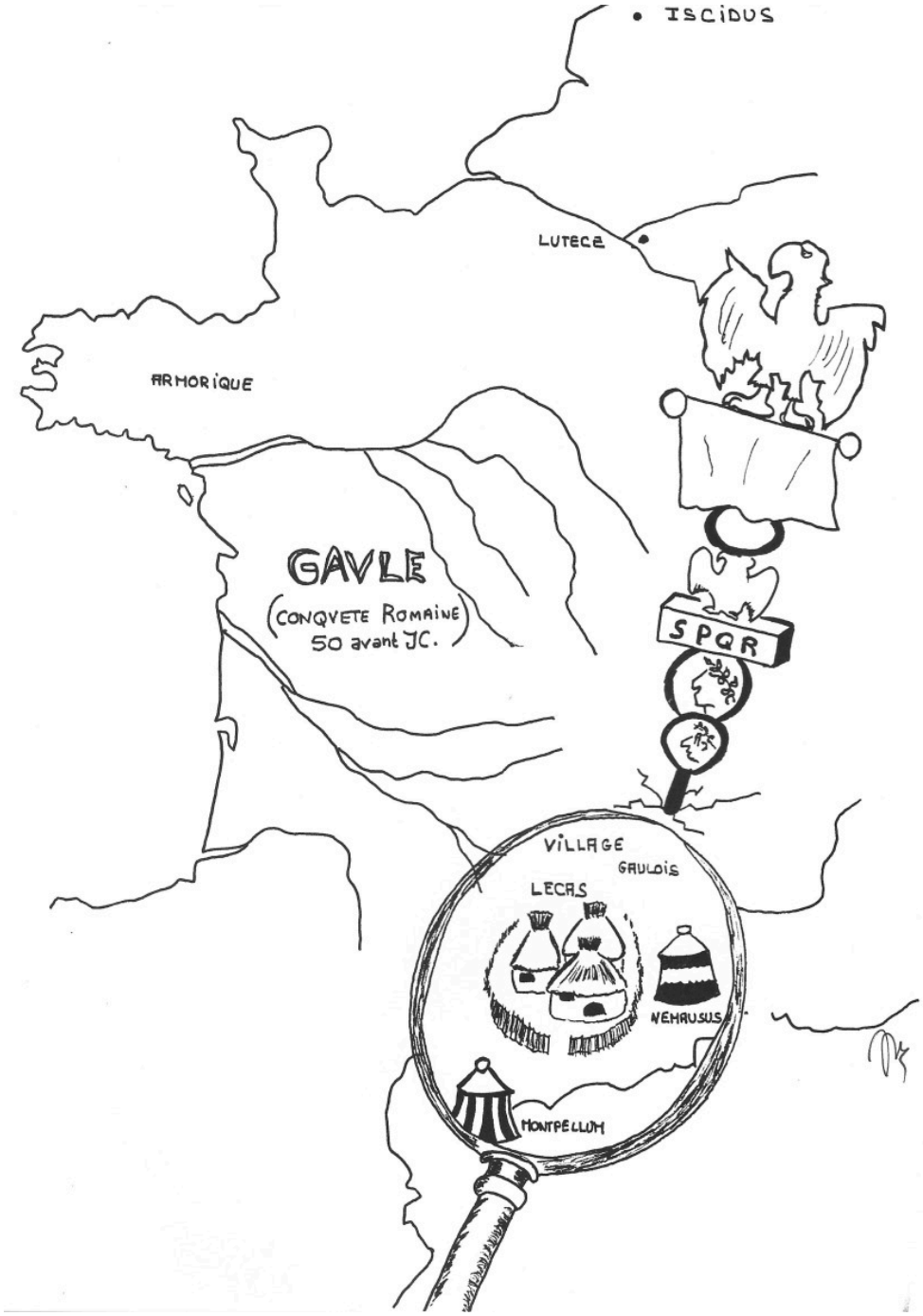
Drôle de temps !
Quand les cinémas, musées, salles de lecture des archives ou médiathèques sont fermées au public !....

Depuis quelques temps déjà, ma plume se tortillait dans son plumier, surtout depuis que, confinement oblige, je m'étais penchée sur les origines du village !

Les Archives Départementales récupèrent dans nos villages français, un certain nombre de documents très anciens dont les feuillets ou encore l'encre se détériorent, voire se délitent afin de les numériser pour consultation et de leur offrir en outre, une protection particulière.

C'est ainsi que pour Lecques nous avons retrouvé deux COMPOIX, documents à caractère fiscal l'un pour les années 1652 à 1697 et l'autre à partir de 1782…mais oui le paiement de l'impôt est une constante depuis des temps immémoriaux et nos ancêtres ont eu, eux aussi à souffrir de ce mal, nécessaire pour le bien public ou pour le pouvoir royal !

Les registres paroissiaux ont aussi la faveur des restaurations car ils sont à eux seuls, une mine d'informations…surtout lorsqu'ils remontent aux Guerres de religion, série de huit conflits entre catholiques et protestants, entrecoupés de paix fragiles et qui ont ravagé la France, dans la seconde moitié du XVIème siècle (entre 1562 et 1598).



Bien sûr, je ne me permettrai pas de faire un « cours d'histoire », mais ce que j'ai pu trouver, ce que j'ai réuni comme informations sur notre village représente les traces locales de notre Grande Histoire de France avec des origines peu communes, et ma plume ne pouvait rester insensible à ces trésors.

Lire, trier, classer, recouper, choisir, entendre les témoignages, organiser, pour enfin vous concocter deux (peut-être 3 !) corpus magistraux de cette petite **« HISTOIRE DE LECQUES »** assortie de cartes postales ou documents ancestraux très gentiment prêtés ou autorisés par les descendants de familles lecquoises, qui m'ont ouvert leur porte et que je ne saurai jamais assez remercier ..

Alors la potion magique ?? lecture, lecture encore lecture et ma plume est tombée dedans !

Je vous invite donc à la suivre dans ce voyage au cœur des origines de notre village pour ce premier épisode sans oublier un clin d'œil au Seigneur et Maître, je parle de Monsieur Vidourle !

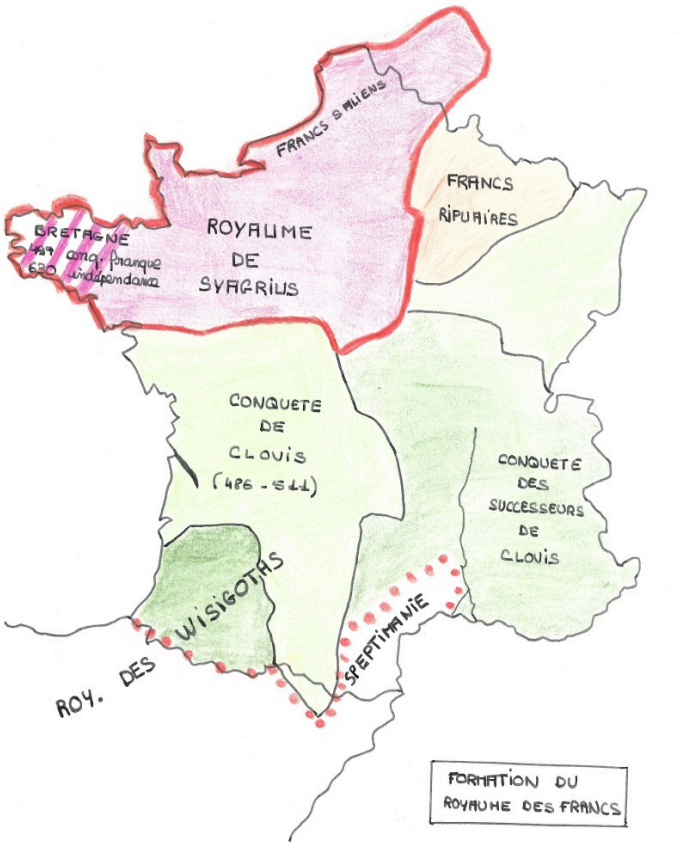
Il fallait bien cette petite introduction !

Rendez-vous avec LECQUES et son histoire

Même si aucun d'entre nous ne peut ignorer ce village au bord du « Seigneur Vidourle », au cœur d'un triangle d'or Nîmes-Montpellier-Sommières, il est ce coin d'Occitanie peu connu pour ses vestiges de remparts, son « château », et ses Seigneurs qui ont dominé dans une société féodale entre 1029 et 1780, date importante, traversant ainsi les Guerres de Religion.

Remontons donc le temps …

La présence du fleuve, les chemins de transhumance, (constituées par les « Drailles ») la qualité de la terre qui entourent le village et le climat qui mêle à la fois rigueur et douceur, laissent à penser que les origines et son nom pourraient remonter à l'arrivée des Romains dans la région.



Les axes de communication comme **La VOIE DOMITIENNE**, non loin de là, et une collectrice (réunion de plusieurs chemins de transhumance), celle de **JAUMESTRE** passe par la « Peyre Plantada » de Lecques, pour gagner ensuite Tornac et la Lozère.

Les Romains apportent avec eux le progrès, et les nouvelles formes d'habitat : ainsi les Celtes quittent leur hutte, leur colline pour servir les Romains, formant les Villes, communautés de 200 ou 300 personnes autour d'un propriétaire.

Nous sommes vers 30 avant Jésus-Christ et **VILLA LICAS** apparaît.

Installée pour quatre siècles, dans une quiétude apparente, en dépit de certains troubles comme le passage des Alamans en 269 et 276, celui des Vandales et des Sudètes au Vème siècle, la paix est bousculée par l'invasion des Barbares, les Goths.

Villa LICA sombre dans l'anarchie et la misère, Nîmes est vaincue, et la GOTHIE va se singulariser par sa langue des Goths, la LANGUE d'OC.

Nîmes, ainsi que six autres villes forment la **SEPTIMANIE (sept mains)** qui, à la mort de Dagobert en 639, n'est donc toujours pas française !

Les Wisigoths, sont toujours les maîtres du pays, jusqu'à l'arrivée des Arabes en 720 qui s'emparent de Nîmes et des alentours.

Il faudra attendre 752 pour que le Comte Goth fasse appel aux Francs pour chasser l'occupant ; **Pépin le Bref** sortira Maître de la Septimanie, le catholicisme peut librement s'implanter et prieurés et abbayes se développent.

Coup de projecteur sur les Seigneurs de Lèques (non, non, pas de faute d'orthographe !)

Un parcours bien singulier…

L'acte le plus ancien retrouvé est celui de la formation de l'abbaye de **SAINT PIERRE de SAUVE** en 1029 qui révèle aussi le premier Seigneur du lieu, **Framald de Lecques**, un des cosignataires.

Jusqu'à la fin du Moyen-Age, l'histoire de Lecques se confond avec celle de son château : la hiérarchie féodale s'impose : le vassal obéit à son Seigneur, qui tient sa Seigneurie de son suzerain et qui, à ce titre lui rend hommage.

Lecques, pour sa part, fut rangé dès l'origine, par la **BULLE d'ADRIEN IV**[1], parmi les possessions de l'Eglise de Nîmes, l'époque où les évêques cessent d'en être les prieurs n'est pas connue mais ils conservent la suzeraineté des lieux.

Et depuis 1110, ce sont les Seigneurs d'Anduze qui portent le titre de Lecques ; Bernard IV reconnaî-

[1] Une bulle pontificale est un document scellé par lequel pose un acte juridique important

tra, le 19 mars 1174 tenir son fief, d'Aldebert, évêque de NÎMES avec les châteaux de Lecques, Monpezat et Saint Bonnet.

Les successeurs, gendre et petit-fils du Comte de Toulouse partent pour la croisade albigeoise, et l'héritier qui fait alliance avec le roi en 1226, se verra confisquer ses biens.

Malgré les tentatives de demande de restitution, l'évêque remettra tous les droits qu'il avait sur les châteaux à Saint Louis le 12 août 1269.(Cf Archives Départementales)

En même temps se règlent les limites de la Seigneurie de Lecques qui seront définitives le 2 janvier 1286.

Autour de Lecques, les « brassiens » (ouvriers agricoles) cultivent déjà la vigne, les « pastres » (bergers) gardent les moutons et les « ortolans »(jardiniers) cultivent les légumes, pour les seigneurs, donc pour le château ou le clergé.

Quant à l'église, elle était en dehors du village, sur une colline appelée « gleisasse », église en patois, les prieurs s'y succèdent, lorsque commence l'épreuve la plus difficile que la région ait connue.

Lecques et les guerres de religion

C'est en 1560 que commence effectivement pour les Cévennes, une époque trouble et sombre avec les conflits entre religions.

Lecques va donner à l'histoire locale de ce moment, deux Seigneurs à la personnalité forte et il convient de mentionner leur parcours : **Antoine Dupleix de Chaumont et son gendre redoutable et tyran, Abdias de Chaumont Guitry, Sieur de Bertichères**.

Ils finiront tous deux officiers généraux et combattants dans les rangs de ceux de la « religion » où ils eurent des responsabilités importantes, le premier de 1562 à 1597, le second dans les années 1590 à 1622.

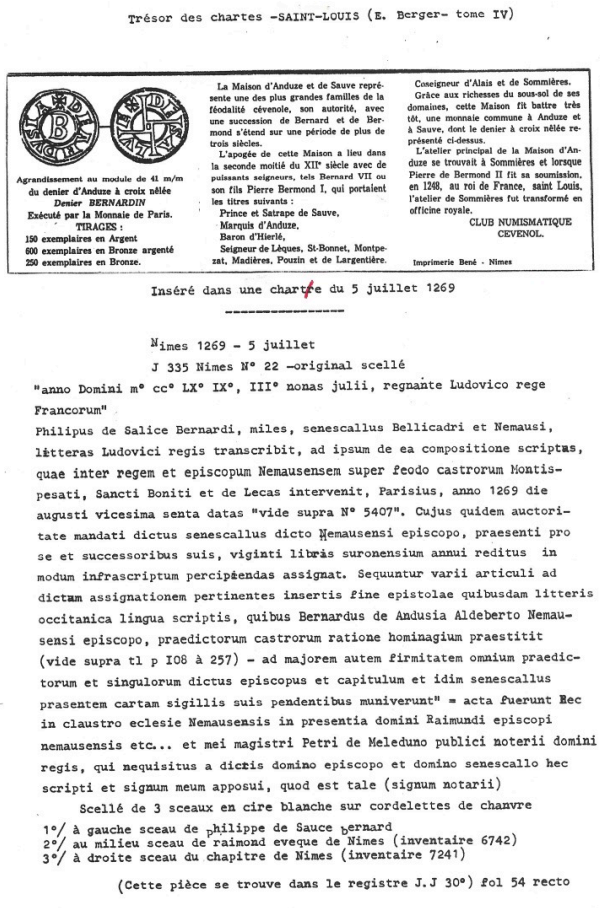
L'un et l'autre furent « barons » de Lecques et de Saint Michel **Antoine Dupleix de Chaumont**, naît à Montpellier, autour de 1530, au cœur d'une bourgeoisie d'affaires, travailleuse et riche, dans une famille de garçons, qui, tous portent le surnom terrien de **Grémian** (petite seigneurie de Cournonsec) et qui affirment leur foi réformée.

Il commande alors une « cornette »(compagnie) et prend sa part aux exactions contre les catholiques à Montpellier, occupation de la ville, siège de la cathédrale, et démolition des édifices religieux.

Il est condamné (avec ses jeunes frères et 24 autres montpellierains) à être pendu mais il fuit vers les Cévennes avec ses complices, seulement voilà, **l'Edit de pacification ou Edit de tolérance** que Catherine de Médicis fait signer au Roi(âgé alors de 12 ans) le 17 janvier 1562, les blanchit.

C'est alors qu'Antoine prend une décision !

Le Vidourle, ce court fleuve côtier déjà connu pour ses « Vidourlades » a des eaux abondantes en toute saison (à l'époque !) mais reste un obstacle difficile à franchir. D'où l'importance des ponts (qui datent pour certains de l'antiquité) et l'importance capitale des petites villes qui gardent ces ouvrages d'art, **et contrôlent les chemins** méridiens le long du fleuve, du haut pays cévenol aux basses terres riches en sel de la Petite Camargue, et **ceux, d'est-ouest** qui suivent l'axe de circulation joignant les 2 métropoles Nîmes-Montpellier.



Trésor des chartes -SAINT-LOUIS (E. Berger- tome IV)

Agrandissement au module de 41 m/m du denier d'Anduze à croix nélée
Denier BERNARDIN
Exécuté par la Monnaie de Paris.
TIRAGES :
150 exemplaires en Argent
600 exemplaires en Bronze argenté
250 exemplaires en Bronze.

La Maison d'Anduze et de Sauve représente une des plus grandes familles de la féodalité cévenole, son autorité, avec une succession de Bernard et de Bermond s'étend sur une période de plus de trois siècles.
L'apogée de cette Maison a lieu dans la seconde moitié du XII[e] siècle avec de puissants seigneurs, tels Bernard VII ou son fils Pierre Bermond I, qui portaient les titres suivants :
Prince et Satrape de Sauve,
Marquis d'Anduze,
Baron d'Hierlé,
Seigneur de Lèques, St-Bonnet, Montpezat, Madières, Pouzin et de Largentière.
Coseigneur d'Alais et de Sommières.
Grâce aux richesses du sous-sol de ses domaines, cette Maison fit battre très tôt, une monnaie commune à Anduze et à Sauve, dont le denier à croix nélée représenté ci-dessus.
L'atelier principal de la Maison d'Anduze se trouvait à Sommières et lorsque Pierre de Bermond II fit sa soumission, en 1248, au roi de France, saint Louis, l'atelier de Sommières fut transformé en officine royale.
CLUB NUMISMATIQUE CEVENOL.
Imprimerie Bené - Nimes

Inséré dans une charte du 5 juillet 1269

Nimes 1269 - 5 juillet
J 335 Nimes N° 22 —original scellé

"anno Domini m° cc° LX° IX°, III° nonas julii, regnante Ludovico rege Francorum"
Philipus de Salice Bernardi, miles, senescallus Bellicadri et Nemausi, litteras Ludovici regis transcribit, ad ipsum de ea compositione scriptas, quae inter regem et episcopum Nemausensem super feodo castrorum Montispesati, Sancti Boniti et de Lecas intervenit, Parisius, anno 1269 die augusti vicesima senta datas "vide supra N° 5407". Cujus quidem auctoritate mandati dictus senescallus dicto Nemausensi episcopo, praesenti pro se et successoribus suis, viginti libras suronensium annui reditus in modum infrascriptum percipiendas assignat. Sequuntur varii articuli ad dictam assignationem pertinentes insertis fine epistolae quibusdam litteris occitanica lingua scriptis, quibus Bernardus de Andusia Aldeberto Nemausensi episcopo, praedictorum castrorum ratione hominagium praestitit (vide supra tl p 108 à 257) - ad majorem autem firmitatem omnium praedictorum et singulorum dictus episcopus et capitulum et idim senescallus prasentem cartam sigillis suis pendentibus muniverunt" = acta fuerunt Hec in claustro eclesie Nemausensis in presentia domini Raimundi episcopi nemausensis etc... et mei magistri Petri de Meleduno publici noterii domini regis, qui requisitus a dictis domino episcopo et domino senescallo hec scripti et signum meum apposui, quod est tale (signum notarii)

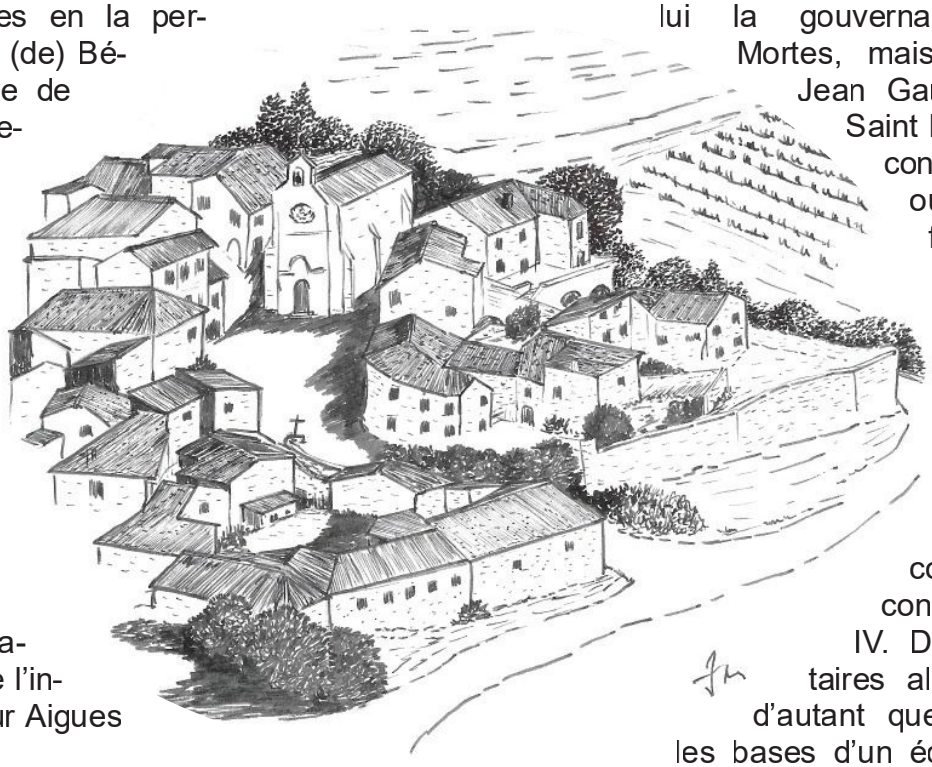
Scellé de 3 sceaux en cire blanche sur cordelettes de chanvre
1°/ à gauche sceau de Philippe de Sauce Bernard
2°/ au milieu sceau de raimond eveque de Nimes (inventaire 6742)
3°/ à droite sceau du chapitre de Nimes (inventaire 7241)

(Cette pièce se trouve dans le registre J.J 30°) fol 54 recto

C'est dans cette zone clef, et pour le contrôle des voies de communication, qu'Antoine Dupleix achète la Seigneurie de Lecques le 23 février 1572 puis, les terres de Lecques et Gailhan pour 3500 livres à Michel Dufaur, Seigneur de Jori, (un parlementaire toulousain) et s'y installe avec sa famille.

Sa participation aux guerres de religion avait commencé en 1562. Les conflits font de nouveau rage et au moment du massacre de la Saint Barthélémy (24 août 1572), il réunit ses troupes et se retranchera dans son château de Lecques, pour préparer la prise de Sommières enfiévrée, qu'il réussira le 10 novembre 1572. Mais la paix reste fragile et les combats feront rage encore longtemps, Lecques sera assiégé et repris, en partie détruit et Montpezat sera rasé , Antoine Dupleix se rend avec les honneurs de la guerre. Mais Damville, le chef des armées catholiques, vainqueur étend son emprise jusqu'à Quissac.

Dans ce climat instable et belliqueux, il prend femme à Sommières en la personne de Françoise (de) Bérard, fille et héritière de Jean Bérard, « Grenetier à sel » à Marsillargues puis à Sommières et ce faisant ne sort pas de son milieu social. Sa femme héritera aussi, outre les 2 maisons de Sommières et Marsillargues, de dettes actives concernant les Salines, ce qui explique l'intérêt de Dupleix pour Aigues Mortes !



En 1575, après avoir pris Aigues Mortes, qu'il gardera protestante, il obtient le poste de gouverneur, il n'est jamais appelé autrement que **Grémian**, et c'est à partir de 1577 qu'il figurera dans les rubriques de Lecques.

Il mourra, maréchal de camp, et Réformé en 1597, et dans le chagrin de voir son gendre détruire son œuvre entre Lecques-Sommières et Aigues Mortes.

Car lisez putôt…

Sa fille, lui succède, mais elle est mariée au redoutable Abdias de Chaumont Guitry, Sieur de Bertichères(= maison de Berthus, petite seigneurie située en Vexin)

Ce personnage a grandi dans la maison **d'Henri de Navarre**, futur Roi de France. Il a pris part aux guerres de religion mais en Bourgogne, ainsi qu'à diverses opérations autour de Nîmes. Il obtient finalement de son beau -père, la gouvernance d'Aigues Mortes qu'il dirigera en tyran, mais il apparaît aux côtés de son beau-père à plusieurs assemblées protestantes à Nîmes et prend part à plusieurs actions sous ses ordres.

Lors de la distribution de récompenses faites à ses fidèles par **Henri IV, Abdias se voit maintenir les bénéfices de la célèbre abbaye de Saint Gilles** dont il s'était emparé quelques années auparavant, et il est nommé gouverneur de la ville d'Uzès. Il se taille une belle fortune, mais il se conduit avec morgue et arrogance, il ne maîtrise pas ses soldats qui se rendent aussi insupportables que leur chef. Il est de plus furieux, de ne pas avoir obtenu la totalité de la charge de son beau-père, divisée par ordre : à lui la gouvernance d'Aigues Mortes, mais au capitaine Jean Gautier, Sieur de Saint Blancard, la reconstruction des ouvrages fortifiés très endommagés.

Les relations sont tendues entre les 2 rivaux, même s'il est soutenu par tous ceux, mécontents de la conversion d'Henri IV. De hauts dignitaires alertent la cour, d'autant que l'on cherche les bases d'un édit de pacification générale. L'affaire traîne quelques mois et une décision de la Cour des Aides de Montpellier qui faisait lever sur les greniers à sel une taxe destinée à réparer les murailles d'Aigues Mortes, la supprime en février 1597. En octobre 1597, **le Roi, Henri IV annonce la révocation et la destitution de Bertichères**, expulsé en 1598.

Chassé d'Aigues- Mortes, il s'empare du Château de Sommières (dont son beau-père avait été gouverneur) et se retranche dans le château de Lecques

L'Edit de Nantes est signé en 1598 par Henri IV, mettant fin aux guerres de religion reconnaissant aux protestants le droit de pratiquer leur religion et accordant des garanties quant à leur sécurité.

Le triste **Sieur de Bertichères** s'acharnera alors sur l'Eglise de Lecques, récupérant jusqu'aux pierres de l'édifice pour réparer son château.

Ces deux hommes ont défendu leur foi, apparaissant sur différents théâtres d'opérations, mais ils mêlent souvent service public et intérêt personnel, en cherchant – avec des méthodes différentes - à arrondir leurs possessions et surtout à accroître leur emprise entre les terres de Sommières et la petite Camargue.

Pendant 80 ans, les huguenots ont lutté, jouant un grand rôle dans leur jeune église, souvent à l'avant-garde de la Réforme, ils entendaient conserver leur choix de religion avant tout, se considéraient comme une véritable élite spirituelle et intellectuelle, et circonstance supplémentaire, beaucoup avaient acquis des biens d'église.

Les bourgeoisies catholiques, ne furent pas en reste de violence, mais en mode plus étroitement lié aux intérêts communaux et urbains : ceux-là, connus pour leurs activités pacifiques (marchands, fabricants, hommes de loi, artisans) se métamorphosèrent en guerriers farouches et cruels.

Quant aux paysans, leur attitude était différente et sur notre territoire de forte influence seigneuriale, ils furent contraints d'adopter la religion de leur Seigneur, ils participèrent aux conflits souvent contre leur gré, obligés de ravitailler et de loger les troupes de passage, catholiques comme protestants !

Les Languedociens Réformés, qui avaient pris les armes en 1562, les déposent, en 1629 lors de la paix d'Alès, mais ils perdent leurs pouvoirs politiques.

En 1630, une épidémie de peste ravage la France, la misère et la famine règnent en maître. Avec le sacre de Louis XIV, en 1654, la situation empire.

En 1663, le Roi ordonne la démolition des temples et les protestants doivent enterrer leurs morts dans leur maison ou dans les champs.

L'église catholique dépêche ses évêques pour faire un point sur les nouvelles conversions ; Lecques sera visité le 31 mai et sur 21 familles, 8 seulement sont catholiques. L'église été abandonnée et le culte a lieu dans une petite chapelle.

En octobre 1685, **Louis XIV signe la révocation de l'EDIT DE NANTES**.

Dans la région l'exode commencé avant la révocation, s'intensifie et les adjurations se multiplient auprès du nouveau prieur de Lecques avec de nouvelles conversions.

Les infamies se multiplient et aboutissent à l'insurrection des Camisards, (appelés ainsi à cause de leur longue blouse appelé camisia qui va mettre les Cévennes à feu et à sang, faisant plus de 10 000 victimes !

En février 1703, Jean Cavalier, un célèbre huguenot rebelle, brûle l'église de Lecques, mais aussi celle des villages voisins. Les Camisards trouvent à Lecques, outre des soldats, une de leur célèbre prophétesse, pendue à Nîmes en octobre de la même année, et une autre, proche de Jean Cavalier est arrêtée entre Congénies et Calvisson et emprisonnée dans la Tour Constance à Aigues Mortes.

Les huguenots s'installent dans la clandestinité….

Néanmoins les assemblées de prières continuent, mariages et baptêmes se multiplient, malgré une répression très forte du roi Louis XIV.

Au château de Lecques, aucune trace du passage de François Chaumont Guitry, fils d'Henri.

On sait seulement qu'il mourut comme Louis XVI, en 1715.

C'est son neveu qui lui succède en 1731, il se distingue par ses démêlés avec les communes voisines, quant aux limites des territoires. Il adresse même une requête au Sénéchal de Montpellier pour usurpation au motif « qu'un nom illustre est le bien le plus précieux pour ceux qui le portent » Il meurt en 1779.

Son épouse, tutrice de ses enfants « baille à titre de ferme » **au sieur Masse**, le domaine et le château de Lecques pour 6 années moyennant le prix de 2000 livres [(2)]

Cet acte est signé au château de Saint Michel à Aimargues, autre propriété (des Chaumont Guitry) le 3 janvier 1780.

La Révolution n'est pas loin……

Il n'est pas dans mon propos de suivre ici par le menu toute cette trame bien complexe, ce serait bien fastidieux à la lecture, ou trop long ! Loin de moi aussi tout jugement de valeur !

Mais il est sûr que l'histoire de Lecques réserve de nombreuses surprises et ces quelques pages n'y suffiront pas…

Ma plume n'en a pourtant pas fini de courir, alerte et vive, impartiale, soucieuse de « tremper » sans ambages, dans le meilleur de ses sources, avec un prochain rendez-vous en juin.

[(2)] une livre argent de l'époque monnaie plus courante que l'or= 21,291 € !

SEIGNEUR « VIDOURLE »

Partons à la découverte de celui qui, depuis la nuit des temps, est devenu un véritable personnage pour les vrais sommiérois : ils parlent de lui en disant « Vidourle » et non pas Le Vidourle, malgré une position plus stricte de …devinez ? « L' Académie Française » qui rappelle que cette appellation n'est qu'un usage local voire dialectal.

Ma plume vous emmène à la rencontre de cet ami…..pas très facile non plus, turbulent et colérique, aux frasques imprévisibles, souvent catastrophiques.

Mais connaissez-vous vraiment celui que l'on appelle aussi volontiers, Seigneur, Maître ou Monsieur !

Périmètre du bassin versant du Vidourle



Un poète cite même Sommières comme la maîtresse du fleuve, ce qui géographiquement serait presque bien nommé !

La plus ancienne mention du fleuve date de 938, et l'étymologie du nom est obscure : Vidorle, se prononce Vidorlé en Occitan (1163) et se prononce même « Bidourlé » à la mode espagnole

Il prend naissance sur la montagne de la Fage, à St Roman de Codières, près du Vigan : c'est une source aux eaux assez abondante.

Suivons son parcours un instant, long d'environ 86 km, qui passe par St Hippolyte du Fort , Sauve, Quissac jusqu'au-dessous du village de Sardan ou la colline de Quillan l'oblige à se replier sur lui -même, le forçant ainsi à prendre une direction opposée pendant 3km jusqu'au village de Vic le Fesc où il reprend sa direction première, traverse Lecques, Sommières, Boisseron, coule au pied de l'Oppidum d'Ambrussum, pour rejoindre la Méditerranée, entre le chenal maritime au Grau du Roi(30) et l'étang du Ponant à la Grande Motte (34).

Autrefois doté d'un delta, il a vu son cours détourné durant la seconde moitié du XXème siècle d'une part par l'installation de portes sur le Canal du Rhône à Sète, l'empêchant ainsi de rejoindre la Pointe de la Radelle où il se jetait dans l'étang de l'Or à Mauguio en cas de crue, d'autre part lors de la construction de la station balnéaire de la Grande Motte (il y a un peu plus de 50 ans, au milieu des années 60 !)

Insuffisamment canalisé vers la mer, et ne bénéficiant plus des zones d'expansion naturelle, ses eaux s'écoulent avec beaucoup de difficulté en cas de « vidourlades », crues souvent très destructrices. Le Vidourle n'a jamais vraiment bien communiqué avec la mer, autrefois même, il se perdait dans les marais situés au sud de St Laurent d'Aigouze.

Par ailleurs, le Vidourle présente une particularité : son cours disparaît en partie en aval de ST Hippolyte. Il se faufile pour former un vaste plan d'eau souterrain, une « perte » en période d'étiage (pas d'écoulement) qui reprend de façon continue en période de hautes eaux (à l'automne avec des conditions climatiques très particulières)

Les pluies, et par conséquent le débit du Vidourle, varient beaucoup d'une année à l'autre.

Les valeurs calculées par les spécialistes, peuvent être multipliées par 4 ou 5 en quelques heures selon la vigueur des pluies.

Ce phénomène de crues tient aussi en partie à la nature et à la morphologie des terrains traversés par le fleuve, mais cela devient l'affaire de spécialistes, un peu trop technique pour être relayée ici .

Les Moulins

Né sur les bords de la Méditerranée, le moulin à eau a été utilisé dès le IIème siècle avant JC, puis avec les Romains.

Quelques moulins sont recensés dans les archives de la région, dès 813 sur les terres de Salinelles, Aspères, il en existe même un à Pondres sur l'Aygalade, petit affluent du Vidourle !



Moulin de Gravevesse et passes
(Collection A. Jeanjean)

Tout au long de leur histoire, ils ont eu plusieurs vocations : moulin « bladier » traitant des céréales comme l'orge, le seigle ou le toselle (variété de blé sans barbe cultivé dans le midi), moulin foulon ou drapier qui resserraient les fibres des étoffes par le battement de pilons (XIème siècle), moulin à tan qui broyait l'écorce des chênes, moulin à gruau donnant une mouture grossière pour la nourriture animale, ou encore moulin à huile.

Vidourle est un fleuve qui a été aménagé, il y a fort longtemps, avec des canaux d'irrigation puis des seuils qui ont permis la construction des moulins.

Il y avait environ 80 moulins, il en reste une quarantaine seulement. Pour la moitié, ils ont été détruits par les crues, d'autres par manque de moyens pour les entretenir.

Des successions aussi ne se sont jamais réalisées car les progrès industriels ont mécanisé, électrifié le matériel. Les meuniers ont rencontré de grosses difficultés et les moulins se sont tus.

Pour Sommières il existait 4 moulins, attestés au fil des âges dont le Moulin de Garanel, qui cessera toute activité après la crue de 1933.

Les crues et inondations

Depuis les temps les plus anciens, il semble que périodiquement Vidourle ait fait parler de lui.

Il faut remonter à 1336 pour trouver trace, dans les archives communales, du premier document parlant d'inondation.

C'est un document relatif à une sentence rendue par le viguier de Sommières autorisant les habitants de la ville à « prendre le bois qui nagera sur les eaux pendant les inondations du Vidourle » texte écrit en latin sur parchemin !



Une crue est signalée dans le Manuscrit Cabane le 15 septembre 1575 : « le Vidourle déborde, s'élève dans la place de six pieds et abat quarante pieds de muraille. »

D'autres mentions sont trouvées tout au long des siècles du XVI à nos jours, et les eaux furieuses du Vidourle dévastent biens communaux et ponts, écoles et moulins, habitations, causent la perte de milliers d'hectolitres de vin, noyant des têtes de bétail, en quelques heures.

Sans compter les pertes humaines (27 septembre 1933).

Tout au long de ces années, rapports, études et travaux se succèdent (depuis même la visite de Sommières par Henri Pitot, Inspecteur Général de la Direction des Mers en 1745 !) et tout est mis en œuvre pour tenter de canaliser ce fleuve impétueux et difficile.

Ma plume s'est habillée d'histoire pour conter cette partie du fleuve cévenol entre Lecques et Boisseron, pas pour faire cesser par magie du jour au lendemain un phénomène séculaire et elle n'a fait que voyager au cours des temps avec celui qui reste « Seigneur Vidourle », suscitant toujours autant la curiosité des habitants lors de ses vidourlades !

Envie d'un bol d'air pur ? Ou la thérapie à tous les maux « la marche à pied » !

Quelques pas hors de la maison et vous êtes sur des chemins, des sentiers pour une jolie balade entre vignes et garrigue, histoire de se dégourdir un peu.

Mais vous pouvez faire beaucoup mieux et découvrir des paysages variés entre bords d'un Vidourle plutôt paresseux,(lorsqu'il est en colère mieux vaut ne pas l'approcher !) de vieux ponts, des taillis et futaies aux couleurs fabuleuses, et même un « oppidum » (tout près à Gailhan !) avec une maison à abside du milieu du Vème siècle avant J.-C.

Mésanges charbonnières, martin-pêcheur (en bord de rivière pour qui sait observer), héron cendré, fouines, écureuils, et j'en passe pourront agrémenter ce voyage au cœur de notre environnement selon la saison et le moment de la journée..

Richesse de la nature ou architecturale, un patrimoine à portée de chaussures, à moins que vous ne préfériez …la bicyclette !(que ce mot paraît vieillot !) allez disons vélo..

Des tracés pour la plupart carrossables…

Carnets de route

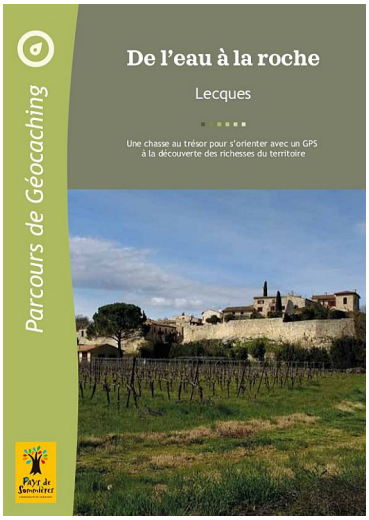
Quelle chance de découvrir ou redécouvrir ces boucles de 5, 10, 12, 15km (bien sûr lorsque c'est ou c'était possible ! confinement oblige) pour le plus grand bonheur des marcheurs.

Peu de difficulté.

Chaque mardi après-midi, des villageois se retrouvent à un point de rendez-vous, réunis pour un moment de plaisir sans contrainte où chacun peut définir ses limites.

Et la première question est : où va-t-on aujourd'hui ?

Les destinations ne manquent pas, à pied, au départ de Lecques, Vic le Fesc en passant par un des vieux moulins sur « **Vidourle** » le Moulin de Patus à Salinelles ou bien encore Fontanès - Château de Pondre et le Bois de Paris entre Saint-Clément et Aspères



Pour les sorties en famille, un parcours-jeu « **géocaching** » amusant (jeu de piste si vous préférez !) : « De l'eau à la roche » avec un livret explicatif que vous trouverez en Mairie de Lecques ou à l' Office du Tourisme de Sommières.

C'est une jolie balade, semée de mots -mystère, d'indices bizarres pour chasser un vrai trésor et compléter la phrase mystère : vous avez suivi les règles ? vous avez trouvé ? envoyez- la par mail à l'adresse indiquée et vous recevrez une surprise par mail !

Pour finir, quelques-unes des photos vous donneront une idée des couleurs, car pour ce qui est des senteurs il faudra vous déplacer !

Alors, si le cœur vous en dit…..à vos baskets !!

RADIO'LEK FM



Radio Sommières est une radio associative pédagogique, fruit d'un partenariat entre l'association départementale des Francas et la Communauté de communes, pays de Sommières.

Les 22 et 23 février, BIBLEK a accueilli un stage radio avec pour thème : « l'interview » Erwan , l'animateur et son stagiaire Sacha avaient invité un conteur (Sofyane RUEL) et un rappeur David BANNEUR).

Le premier a pu montrer comment voyager entre le texte et l'image en passant par la musique devant les jeunes du village, fascinés.

Après les questions, interview oblige, ce moment se terminera par deux histoires dans une écoute très attentive !

Le second, après une courte présentation explique comment, à travers une consommation effrénée de films, livres ou bandes dessinées, il est tombé dans le rap. Son inspiration est américaine et familiale.



Pour clôturer son intervention, 6 mots lui seront imposés pour improvisation, challenge réussi avec brio et rapidité pour le plus grand plaisir de tous.

Que deviennent nos gestes « malheureux » ?

Il y a les « gestes barrières » tiens tiens…il

Il y a aussi les gestes malheureux, ceux qui vous « échappent », qui agacent ou qui créent véritablement des troubles autour de soi.

Il ne s'agit pas là de donner quelque leçon que ce soit mais de rappeler que des comportements raisonnés permettent à chacun de profiter au mieux de notre si bel environnement et aussi de faire des économies en terme de temps et d'argent (intervention des équipes de nettoyage et de débouchage sur les réseaux)

Le tri des déchets d'abord avec nos poubelles multicolores, jaune et verte, parfois laissées sur le bord des routes bien après le passage du collecteur, les masques usagés, canettes et autres publicités trouvés sur la voie publique, sur le bord des chemins, le long du Vidourle : en cause les jours de grand vent peut-être ?

Soyons vigilants et sachons garder à notre beau village et sa nature un air frais et pimpant.

La communauté de Pays de Sommières fait beaucoup d'efforts pour le tri individuel (petit livret explicatif, composts à retirer) aidons-les !

Il est aussi une autre souci, propre à notre commune : regardez bien ce petit pictogramme qui mieux que des mots saura vous guider dans vos gestes heureux pour le plus grand bonheur de tous…la planète aussi vous dira merci.



Amusons-nous un peu !

Les bizarreries de la langue Française

Nous portions nos portions.
Les poules du couvent couvent.
Mes fils ont cassé mes fils.
Il est à l'Est.
Je vis ces vis.
Cet homme est fier; peut-on s'y fier ?
Avant, nous éditions de belles éditions.
Je suis content qu'ils nous content cette histoire.
Il convient qu'ils convient leurs amis.
Ils ont un caractère violent : ils violent leurs promesses.
Nos intentions sont que nous intentions ce procès.
Ils négligent leurs devoirs, je suis moins négligent qu'eux.
Ils résident à Paris chez le résident d'une nation étrangère.
Les cuisiniers excellent à faire ce mets excellent.
Les poissons affluent à un affluent.

Carnet

Il nous a quittés...

Maurice DURAND s'est éteint le 28 Février 2021 à l'âge de 91 ans

Sa famille était lecquoise depuis deux générations.

Il était lui-même né à Lecques.

Une pensée pour ses proches.

Remerciements

Ils ont, sans réserve, partagé leur connaissance du village, leurs fonds privés et documents personnels, et autorisé certaines des publications de ce numéro un peu spécial, m'accordant du temps et leur confiance tout en me laissant une grande indépendance dans l'écriture.

Je tiens à leur témoigner toute ma reconnaissance pour leur soutien.

Merci à :

- **Michel MALAVAL**, son épouse et leur fille Valérie
- **Laurent BOISSIER**

Une anecdote sur l'histoire de Lecques à raconter ?
Un témoignage ? Des documents ? Des photos ?
Des cartes postales ? Une idée solidaire ?
Je suis la PLUME de ce petit journal pour le plaisir de tous.

Contactez-moi : Mblt3034@gmail.com
Ou pour une rencontre : téléphone Mairie 04 66 80 11 83



MAIRIE DE LECQUES
233 rue du 26 Août 1944
30250 LECQUES

Nous contacter :
Tél : 04 66 80 11 83
Fax : 04 66 80 14 05
Courriel: mairie-de-lecques@wanadoo.fr
Facebook: www.facebook.com/mairielecques
Site: www.lecques.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi : de 10h à 12h
Mercredi : de 10h à 12h
Jeudi : de 14h à 17h
Vendredi : de 10h à 12h

©2021 Mairie de Lecques - Chargée de publication : Michèle Blanchot - Photo couverture : pêle-mêle documents anciens
Impression : Atelier JPB, 34190 Laroque - Ne pas jeter sur la voie publique

Pour toutes les alertes
téléchargez l'application Info-Flash sur votre téléphone
et suivez l'actualité en temps réel

IF Info-Flash